

Charles Huck, président des apiculteurs bas-rhinois

« Appliquer la loi, simplement »

●●● Après la suspension de l'insecticide Régent et la mise en examen des firmes BayerCropScience et BASF Agro, Charles Huck, président de la fédération bas-rhinoise des apiculteurs, appelle à poursuivre le combat contre le Gaucho, autre insecticide toxique.

■ Comment réagissez-vous à l'interdiction de l'insecticide Régent TS que vous accusez de tuer vos abeilles depuis 1999 ?

- D'abord ce n'est pas une interdiction, puisque les stocks disponibles pourront être écoulés, ce qui nous promet une prochaine saison aussi triste que les précédentes. Le Régent ne pourra plus être utilisé, c'est une satisfaction mais pas une victoire, car cet insecticide, revendu plusieurs fois entre groupes agrochimiques, n'a jamais disposé d'une autorisation de mise sur le marché permanente. Il était illégal en France du fait de sa dangerosité. Suspendre la commercialisation du Fipronil (molécule active du Régent) aujourd'hui ne consiste en fait qu'à appliquer la loi.



Charles Huck, apiculteur à Mutzig, ne peut que constater la mort programmée de cette ruche: trop d'abeilles n'ont pas survécu, les tranches sont vides. (Photo DNA)

Interdire le Gaucho

■ La fin du Régent met-elle un point final aux problèmes des apiculteurs ?

- Que non ! Il nous faut à présent obtenir l'interdiction de l'insecticide Gaucho de BayerCropScience (molécule Imidaclopride), ce qui sera plus difficile car le Gaucho bénéficie d'une autorisation de mise sur le marché. Et plusieurs études n'ont pas débouché sur des résultats tangibles. Pourtant,

depuis l'introduction du Gaucho pour les cultures de maïs, les cheptels alsaciens souffrent d'une mortalité anormale, jusqu'à 30 %. Le Gaucho ne tue peut-être pas directement nos abeilles mais il les rend malades, affaiblissant considérablement leurs défenses immunitaires. Elles sont ainsi vulnérables aux virus: nos ruches sont vides en février, après l'hibernation. Cette causalité indirecte rend l'ac-

tion difficile à mener contre le Gaucho. Mais il y a une solution juridique: le Gaucho survit avec une action létale pour les insectes entre 2 et 3 ans, or une directive européenne interdit pour un insecticide une durée de vie supérieure à six mois. Là encore, nous nous battons pour que soit simplement appliquée la loi.

Vers plaintes et procès

■ Quels sont vos moyens d'action ?

- Nous sommes le pot de terre contre le pot de fer des grandes industries européennes de la chimie. Mais nous allons agir localement en portant plainte dans les gendarmeries et auprès du procureur de la République pour « destruction de biens et mise en danger de la vie d'autrui » dès que des champs traités au Gaucho feront mourir nos abeilles.

Il y aura des centaines de procès, car les agriculteurs eux-mêmes n'ont plus le choix: toutes leurs semences ou presque sont traitées par le Gaucho. Il faudra se rendre à l'évidence: interdire cet insecticide est la meilleure chose à faire pour la santé non seulement des abeilles, mais aussi des agriculteurs et des consommateurs.

Propos recueillis par Pierre France